

Tax and Customs Administration

Attestation de revenus 2017

Éligibilité du statut de contribuable non-résident

Formulaire EU/EER [UE/REE]

Pourquoi ce formulaire?

Année fiscale de l'attestation

Dans ce relevé, vous indiquez les revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas. Cette attestation est nécessaire si vous faites une déclaration de revenus en tant que contribuable non-résident. Pour être éligible en tant que contribuable non-résident les conditions suivantes s'appliquent :

- Vous habitez dans un pays de l'UE, au Liechtenstein, en Norvège, en Islande, en Suisse, sur l'île de Bonaire, Saint Eustache ou de Saba.
- Vos revenus sont imposés au minimum de 90 % aux Pays-Bas.
- Vous pouvez soumettre une attestation de revenus issue de l'administration fiscale de votre pays de résidence.

Vous trouverez un complément d'informations sur cette déclaration sur les revenus et les suites de l'obligation fiscale étranger éligible dans la note explicative.

Compléter et retourner

Complétez et faites signer ce formulaire par l'administration fiscale de votre pays de résidence. Puis adressez-le à :

Belastingdienst/Kantoor buitenland Postbus 2577 6401 DB Heerlen

Attention!

Nous traiterons le formulaire seulement si celui-ci est pourvu du cachet original de l'administration fiscale de votre pays de résidence. Ne nous adressez donc pas de copie!

•	Affilee fiscale de l'attestation	
	Cette attestation s'applique à l'année fiscale ?	2,0,1,7
2	Vos coordonnées	
2a	Initiale (s) et nom	
	Identifiant personnel Votre immatriculation fiscale	Date de naissance
	du pays de résidence	
	Domicile (rue et numéro)	
	Code postal et lieu	
	Pays de résidence	
3	Signature	
	Lieu	
	Date	
	Signature Apposer dans le cadre.	

02 de 02



Indiquez ici votre identifiant personnel.